

inadvertance. sf. (l. *in*, priv.; *advertere*, tourner vers.) Défaut d'attention. || Action, faute par manque d'attention, par négligence. || **SYN.** *Inattention, méprise.*

inaliénabilité. sf. Caractère de ce qui est inaliénable.

inaliénable. adj. 2 g. Qui ne peut être aliéné, vendu ou donné.— Sont inaliénables les biens dotaux, les biens des mineurs, des interdits, les pensions militaires.

inaliabile. adj. 2 g. Qu'on ne peut combiner par alliage. || Fig. Qui ne peut être associé, uni ; *intérêts inaliabiles.*

inaltérabilité. sf. État de ce qui est inaltérable.

inaltérable. adj. 2 g. Qui ne peut être altéré. || Fig. *Probité inaltérable.*

inamissibilité. sf. *Théol.* Caractère de ce qui est inamissible.

inamissible. adj. 2 g. Qui ne se peut perdre.

inamovibilité. sf. Caractère de ce qui est inamovible.

inamovible. adj. 2 g. Qui ne peut être destitué ni déplacé arbitrairement. || On dit aussi : *emploi, dignité inamovible.*

inanimité, ée. adj. Sans vie : *corps inanimé.* || Dénué de vivacité, d'expression. || **SYN.** *Mort.*

inanité. sf. (l. *inanis*, vain, vide.) Vide et vanité d'une chose.

inanition. sf. Faiblesse, abattement causé par manque de nourriture.

inapercevable. adj. 2 g. Qui ne peut pas être aperçu.

inaperçu, ue. adj. Qui n'est point aperçu.

inappétence. sf. Manque d'appétit pour les aliments.

inapplicable. adj. 2 g. Qui ne peut être appliqué : *décret inapplicable.*

inapplication. sf. Manque d'application, d'attention.

inappliqué, ée. adj. Qui n'a point d'application.

inappréciable. adj. 2 g. Qui ne peut être apprécié, déterminé. || Qu'on ne saurait trop estimer.

inapte. adj. 2 g. Qui manque d'aptitude.

inaptitude. sf. Défaut d'aptitude, de talent particulier pour faire une certaine chose. || **SYN.** *Incapacité, insuffisance.*

articulé, ée. adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.* || *Hist. nat.* Qui n'a pas d'articulations.

in articulo mortis. loc. l. A l'article, au moment prochain de la mort.

inassermé, ée. adj. Qui n'a pas prêté serment. || **SYN.** *Insermenté.*

inassimilable. adj. 2 g. Qui ne peut être assimilé.

inassouvi, ie. adj. Qui n'est pas assouvi.

inattaquable. adj. 2 g. Qu'on ne peut attaquer : *titre inattaquable.*

inattendu, ue. adj. Qu'on n'attendait pas. || **SYN.** *Inespéré, inopiné, imprévu.*

inattentif, ive. adj. Qui ne prête pas attention.

inattention. sf. Défaut d'attention, d'application d'esprit. || **SYN.** *Inadvertance.*

inaugural, ale. adj. Qui a rapport à une inauguration.

inauguration. sf. Action d'inaugurer. || Discours inaugural d'un professeur.

inaugurer. va. (l. *in*, sur ; *augurium*, augure, parce que l'on prenait les augures pour ces cérémonies.) Mettre pour la première fois sous les yeux ou à l'usage du public et avec une certaine solennité un monument, un édifice, un établissement public. || Fig. Être l'origine d'une chose.

inavouable. adj. 2 g. Qui ne peut être avoué : *desseins inavouables.*

inea. sm. Titre des souverains du Pérou avant la conquête du pays par les Espagnols.

incalceinable. adj. 2 g. Qui ne peut être calciné.

incalculable. adj. 2 g. Qui ne peut se calculer ; très considérable.

incandescence. sf. (l. *incandescere*, s'échauffer à blanc.) État d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc. || Fig. Très vive animation.

incandescent, ente. adj. Qui est en incandescence. || Fig. Plein de feu, d'animation.

incantation. sf. (l. *incantare*, enchanter.) Emploi de pratiques magiques. || **SYN.** *Enchantement.*

incapable. adj. 2 g. Impuissant à faire une chose. || Qui n'a pas le talent, l'aptitude nécessaire. || Qui n'a pas la capacité légale.

incapacité. sf. Défaut de capacité. || État d'une personne que la loi prive de certains droits. || **SYN.** *Insuffisance, inaptitude.*

incarcération. sf. Action d'incarcérer ; état d'une personne incarcérée.

incarcérer. vn. (l. *carcer*, prison ; — c. *alléer*.) Mettre en prison.

incarnadin, ine. adj. D'une couleur plus faible que l'incarnat.

incarnat, ate. adj. D'une couleur rouge de chair. || **SM.** Cette couleur même.

incarnation. sf. Action de s'incarner. || *Théol.* Union du Verbe avec la nature humaine ; *mystère de l'Incarnation.* — Ce mystère est l'union de la nature divine avec la nature humaine, union si intime, que ces deux natures ne font qu'une seule personne ; en sorte que l'homme est vraiment Dieu, et que Dieu est vraiment homme.

incarné, ée. adj. Revêtu d'un corps de chair. || Fig. *Diable incarné*, personne très méchante. || *Ongle incarné*, entré dans la chair.

incarner. va. (l. *caro*, *carnis*, chair.) Unir à la chair, à la nature humaine. || **S'INCARNER.** vpr. Prendre un corps de chair, se faire homme en parlant de J.-C.

incartade. sf. Injure brusque, inconsidérée. || Conduite extravagante. || **SYN.** *Avanie, algarade.*

incendiaire. s. 2 g. Auteur volontaire d'un incendie. || **ADJ.** 2 g. Qui peut causer un incendie : *projectiles incendiaires.* || Fig. Séditieux : *discours incendiaire.*

incendie. sm. (l. de *incendere*, brûler.) Feu violent, embrasement d'un édifice, d'une forêt, etc. || Fig. Désordre, troubles dans un pays. || **SYN.** *Embrasement.*

incendié, ée. adj. et s. Qui a subi un incendie.

incendier. va. (c. *prier*.) Réduire en cendres un édifice, une forêt, etc. || Fig. Fomenteur des troubles civils.

incertain, aine. adj. Dont on peut douter : *chose incertaine.* || Variable : *temps incertain.* || Fig. Non fixe, non déterminé : *l'heure incertaine de notre mort.* || Qui est dans l'incertitude, l'indécision. || **SM.** Ce qui n'est pas certain. || **SYN.** *Douteux, problématique.*

incertainement. adv. D'une manière incertaine.

incertitude. sf. Caractère de ce qui est incertain. || État d'une personne non informée ou irrésolue. || **SYN.** *Doute, indécision.* || **CTR.** *Évidence, certitude.*

incessamment. adv. Sans relâche : *l'avare amasse incessamment.* || Au plus tôt, sans délai : *partir incessamment.*

incessant, ante. adj. Qui ne cesse pas : *plaintes incessantes.*